

Louis XIV et la Monarchie absolue

- Une journée avec Louis XIV -

8 heures

Chaque matin, le premier valet qui dort au pied du lit royal, réveille Louis XIV : « Sire, voilà l'heure. » Lors du « Petit Lever » à 8 heures 15, Louis XIV est rasé et peigné, et seuls les proches et les grands officiers peuvent y assister. À 8 heures 30, une centaine de personnes entre dans la chambre royale pour prendre au « Grand Lever » au cours duquel le monarque est habillé et les reçoit sur sa « chaise d'affaires ».

10 heures

Le roi, suivi de ses courtisans, traverse la galerie des glaces et les Grands appartements pour se rendre à la chapelle. Très catholique et attaché au respect de ses obligations envers l'église, Louis XIV participe à la messe comme tous ses sujets.

11 heures

Le roi tient conseil avec ses ministres. Toutes les grandes décisions concernant les affaires du royaume sont prises ici. Les dimanche et jeudi se tient le Conseil d'État (affaires extérieures), le lundi celui des Dépêches (affaires intérieures), les mardi et samedi a lieu le Conseil des Finances, et celui des affaires religieuses le vendredi. Cinq ou six ministres entourent le souverain qui parle peu, écoute beaucoup et conclut toujours !

13 heures

Le roi, lors du « petit couvert », « dîne » assis à une table de sa chambre. Les grands officiers et les princes de sang y assistent mais restent debout. Le repas est long car il y a trois à cinq services comprenant chacun cinq à sept plats de viande ou de poisson.

14 heures

Louis XIV entend se distraire. Il part chasser le cerf à Marly ou dans les bois de Versailles une à trois fois par semaine. Mais à ce divertissement, il préfère la danse et les spectacles. Parfois accompagné de marquises, il se promène dans les jardins de Versailles.

18 heures

Le roi réapparaît dans « l'Appartement » où la Cour vient lui rendre hommage. Un buffet est dressé où l'on sert sorbets et boissons. Jusqu'à l'heure du souper, les courtisans profitent de la musique, des spectacles, du billard, et se ruinent aux jeux d'argent. La passion du jeu envahit la Cour et la princesse Palatine se lamente : « Aussitôt qu'on est réuni, on ne faut que jouer au lansquenet, les jeunes gens ne veulent plus danser.

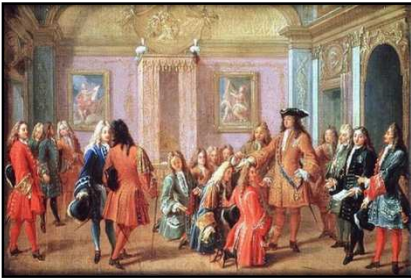
22 heures

Une foule envahit l'antichambre des appartements du roi pour un souper auquel chacun peut assister. Louis XIV mange en compagnie de la reine et de leurs enfants et admet aussi à sa table les princes et princesses de la famille royale. Le dîner achevé, le souverain regagne sa chambre pour le « bonsoir aux dames » : il salue ainsi les courtisans qui quittent les appartements royaux. Puis, dans son cabinet, il s'offre un temps de conversation avec ses familiers.

23 heures 30

Le roi se retire dans sa chambre avec ses proches, prie avec son confesseur et s'assoit sur une chaise pour qu'on lui ôte ses vêtements. Un gentilhomme a le privilège de tenir le bougeoir qui permet d'éclairer le coucher du souverain. C'est le même rite que le Lever, mais agrémenté de la cérémonie du bougeoir où, soir après soir, l'heureux bénéficiaire de cet honneur est remplacé.

Après avoir lu le programme d'une journée de Louis XIV, indique sous chaque illustration le moment de la journée représentée.



.....



.....



.....



.....



.....

- Le menu peuple -

Lis le texte historique ci-dessous et réponds aux questions suivantes.

« [...] Il m' a paru que, de tout temps, on n'avait pas eu assez d'égarde en France pour le menu peuple [...], aussi c'est la partie la plus ruinée et la plus misérable du royaume. [...] C'est elle qui porte toutes les charges, qui a toujours souffert et qui souffre encore le plus. [...] C'est la partie basse du peuple qui, par son travail et son commerce et par ce qu'elle paie au roi, l'enrichit ».

Vauban, La dîme royale, 1706



1) Fais une petite recherche pour connaître l'auteur de ce texte.

.....

2) De qui prend-il la défense ?

.....

3) Que reproche-t-il à Louis XIV ?

.....

4) D'après ce que tu appris précédemment sur le train de vie royal, à quoi servaient les richesses prélevées grâce aux impôts ?

.....
